

#ECOPOURTOUS

Pourquoi les économistes devraient s'intéresser aux migrations internationales ?

Hillel Rapoport

L'analyse des migrations internationales relève d'un grand nombre de domaines des sciences sociales : la démographie, la géographie, la sociologie, l'économie, la science politique. Chacune de ces disciplines développe une perspective originale sur cette question, et c'est ce qui en fait la richesse, attestée si besoin était par la multiplication ces dernières années de cursus universitaires complets en « migration studies », de revues scientifiques (telle la *International Migration Review*) ou de centres et instituts de recherche multidisciplinaires spécialisés sur cette thématique (tels l'Institut Convergences Migrations à Paris ou le Migration Policy Center de l'Institut Universitaire Européen à Florence). Dans ce paysage académique chargé, quelle est la raison d'être de l'économie des migrations internationales en tant que discipline ?

D'une part, les migrations internationales ont des conséquences économiques majeures tant pour les pays de départ que pour les pays

d'accueil. Le mouvement des personnes n'est pas sans influencer celui des biens, des capitaux, des savoirs productifs ou des normes culturelles, qui influencent en retour les performances économiques des nations et la façon dont se structure l'économie globale. D'autre part, l'économie se distingue des autres sciences sociales par ses méthodes – la modélisation des choix individuels et les méthodes quantitatives de l'économétrie, et celles-ci peuvent se montrer pertinentes pour comprendre la décision de migrer (ses déterminants), les effets de l'immigration sur les attitudes ou le vote dans les pays d'accueil, ou encore pour évaluer les politiques d'intégration à destination des nouveaux arrivants, qu'ils soient immigrés ou réfugiés. Les enjeux de l'analyse économique des migrations internationales ne sont donc pas qu'économiques, ils sont également politiques, sociétaux et culturels. Citons-en trois principaux : la croissance économique, l'intégration, et la question du populisme.

Enjeu n°1 : la croissance économique

Dans la plupart des démocraties libérales, le débat public sur l'immigration est centré sur les questions d'identité et de sécurité. Quand la dimension économique de l'immigration est abordée, c'est le plus souvent pour évoquer ses effets sur le marché du travail (sur les salaires et l'emploi des travailleurs natifs) et sur les comptes publics. Or, le consensus académique est que ces effets de *court terme* sont quantitativement très faibles. Dans la quasi-totalité des contextes

étudiés - aux Etats-Unis, par exemple avec l'épisode du « Mariel Boatlift » analysé par David Card, Prix Nobel d'Economie 2021 ; en France ou d'en d'autres pays européens --, les résultats de la recherche économique montrent des effets de l'immigration sur les salaires proches de zéro. Il en va de même pour les effets sur les comptes publics dans la plupart des pays de l'OCDE.

A contrario, la littérature économique souligne les effets positifs à *long terme* de l'immigration. Ceux-ci sautent aux yeux lorsqu'on observe la surreprésentation des immigrés parmi les entrepreneurs et les innovateurs. C'est particulièrement le cas aux Etats-Unis où les immigrés, qui ne représentent que 13 % de la population, comptent pour 26 % des entrepreneurs et 24% des inventeurs (proportion qui devrait s'accroître sachant qu'ils forment plus de la moitié du contingent actuel des docteurs en ingénierie ou en informatique). Cette surreprésentation des immigrés parmi les entrepreneurs et les innovateurs se retrouve dans de nombreux pays européens mais pas en France, du fait de l'extrême faiblesse de notre immigration économique.

L'effet positif de l'immigration sur la croissance passe également par le fait que la diversité elle-même, quand elle est liée aux lieux de naissance, génère des complémentarités dans les savoirs et les qualifications qui trouvent leur traduction dans une productivité accrue des équipes, des entreprises et des territoires. Le fait que la diversité issue de l'immigration soit bonne pour la croissance et la productivité a été démontré dans de nombreux contextes et à différents niveaux d'observation, sur données historiques comme sur données contemporaines. Là encore, les Etats-Unis constituent un laboratoire de référence. Par exemple, historiquement, les aléas des famines et des conflits en Europe dans la seconde moitié du 19^e siècles conjugués au

déplacement de la « frontière » vers l'Ouest ont fait que certains comtés américains ont reçu une immigration plus diversifiée que d'autres durant la période dite « d'immigration de masse », entre 1870 et 1920. Ces comtés ont connu une croissance plus forte à l'époque et jouissent encore aujourd'hui d'un différentiel de niveaux de vie que l'on peut attribuer à leur plus grande diversité initiale. Il en va de même pour les Etats américains dans la période de l'après seconde guerre mondiale, les régions européennes, les équipes sportives ou les groupes d'étudiants à qui l'on demande de réaliser une tâche collective. Enfin, les immigrés conservent des liens forts avec leurs pays d'origine, ils entretiennent des réseaux sociaux (familiaux, d'affaires, scientifiques) qui permettent de réduire les frictions informationnelles qui contraignent les échanges bilatéraux de tous ordres.

De même, pour les pays de départ et notamment les pays en développement, l'émigration peut constituer une ponction sur le capital humain (et se traduire par une fuite des cerveaux) ou au contraire, un apport de ressources sous forme de transferts monétaires ou d'accès à de nouveaux marchés, de nouveaux financements et de nouvelles idées. Au total, grâce aux ponts qu'elles créent et maintiennent, les migrations internationales favorisent les flux commerciaux, d'investissement, de capitaux, de technologies et de savoirs, générant une meilleure intégration tant des pays de départ que d'accueil à l'économie mondiale.

Enjeu n° 2 : l'intégration

Les constats ci-dessus, qui établissent un lien positif entre immigration et croissance, valent principalement pour l'immigration économique et plus particulièrement pour

l'immigration qualifiée. Qu'en est-il lorsque l'immigration répond non pas à des motifs économiques mais à des motifs familiaux ou humanitaires ? De façon générale, il est

important de noter que les bénéfices pour l'économie de l'accueil de populations peu qualifiées ou vulnérables sont conditionnés à des conditions d'installation, d'intégration, notamment sur le marché du travail, rapides et bonnes. Conscient de l'importance des politiques d'accueil des immigrés, les gouvernements mettent souvent en place des programmes ayant pour vocation de favoriser leur intégration, notamment sur le marché du travail. Cependant, en l'absence d'une évaluation sérieuse de ces dispositifs, il est impossible de savoir ce qui fonctionne, et ce qu'il convient de réformer. Il est urgent, en s'appuyant sur les meilleurs standards académiques, de mettre en place des dispositifs pour évaluer les politiques d'intégration, notamment en France, pays qui souffre d'un déficit considérable dans ce domaine. La politique de formation linguistique à destination des nouveaux arrivants a ainsi été réformée trois fois sans véritable évaluation (ou alors ex-post). De même, avec la « crise des réfugiés » de 2015, de nombreuses initiatives publiques destinées à favoriser leur intégration ont été lancées à travers des dispositifs à petite échelle (quelques centaines de participants), répondant plutôt à des objectifs de communication, et sans soucis d'évaluation. En effet, si on veut pouvoir évaluer un programme, il faut le concevoir en conséquence. Par exemple, il faut l'introduire de façon différenciée dans le temps entre régions, ou le proposer à certains candidats volontaires mais pas à tous, de façon à avoir un groupe de contrôle et à pouvoir comparer des personnes comparables. Ceci peut se faire par exemple en allouant les candidats à un programme de formation sur la base d'une note ou d'un autre critère, ou par tirage au sort.

On peut toutefois se faire une idée de « ce qui marche » et de « ce qui ne marche pas » en

matière d'intégration des réfugiés sur la base d'études comparatives. Celles-ci montrent par exemple que les politiques de « dispersion spatiale » ne marchent pas en ce qu'elles pénalisent significativement les réfugiés ainsi « placés » en termes de logement et d'emploi. De telles politiques existent notamment dans les pays fédéraux comme l'Allemagne ou la Suisse (avec des grilles de répartition très strictes entre Länder/cantons), ainsi que dans les pays scandinaves et ont été timidement introduites en France lors de la crise de 2015. Elles laissent le soin aux autorités de déterminer le lieu d'accueil des réfugiés, sans leur laisser le choix et le plus souvent sans tenir compte de leurs caractéristiques ni de leurs besoins, les privant au passage des réseaux d'entraide qu'ils pourraient avoir dans les destinations de leur choix. Une étude récemment publiée dans Science a ainsi exploité des décennies de données sur le placement des réfugiés aux Etats-Unis et en Suisse pour étudier grâce à des techniques de « machine learning » (apprentissage automatique) l'intégration de dizaines de cohortes passées en fonction de leurs caractéristiques (pays d'origine, âge, éducation, professions, statut familial, etc.). Les auteurs en ont tiré un algorithme chargé de déterminer le meilleur lieu de résidence en fonction des caractéristiques des villes et communautés d'accueil (localisation, structure d'emploi, composition ethnique, présence d'école, d'hôpitaux, infrastructures, etc.). En comparant les résultats en matière d'intégration pour la dernière cohorte de réfugiés observée avec les résultats simulés qu'un placement algorithmique aurait donnés, ils mettent en lumière des améliorations potentielles considérables sur l'emploi (comme sur les autres critères considérés).

Un autre consensus concerne le rôle des délais administratifs dans l'obtention du

statut de réfugié, et le fait de pouvoir ou non travailler tant que la procédure d'examen de la demande d'asile est en cours. Le temps d'attente pour obtenir ce statut peut être très long, typiquement de l'ordre de 18 à 24 mois et s'accompagne de nombreuses contraintes (absence de mobilité notamment), d'incertitudes, durant lequel l'angoisse, voire la dépression s'installent. Plusieurs enquêtes montrent ainsi un effet négatif considérable en matière de bien-être subjectif de cette attente. Même après plusieurs années dans le pays d'accueil, les personnes ayant eu des

délais d'attente importants souffrent d'un handicap d'intégration économique qui se manifeste par des niveaux d'emploi et de salaires significativement inférieurs à ceux d'immigrés comparables (en âge, niveau d'éducation, etc.) mais qui ne sont pas réfugiés.

Si l'intégration concerne les immigrés eux-mêmes au premier chef, elle conditionne également la façon dont ils sont perçus par les opinions publiques locales.

Enjeu n°3 : le populisme

Le début du 21^e siècle, et singulièrement la décennie écoulée, ont vu la résurgence du populisme, particulièrement en Europe, comme le montre la figure ci-dessous. L'élection de Donald Trump aux Etats-Unis en 2016, le vote favorable au Brexit en 2016 au Royaume-Uni, l'émergence de démocraties « illibérales » en Europe Centrale et Orientale, l'apparition ou le renforcement de partis populistes en Europe Occidentale (RN en France, AFD en Allemagne, Liga en Italie) ont secoué nos vieilles démocraties. Quelles sont

les causes de cette résurgence ? La première d'entre-elles, citées tant par les analystes que par les leaders populistes (qui prétendent nous en protéger) est la « mondialisation », dans ses deux formes les plus communes : le commerce extérieur (ce qui engendre une réponse protectionniste) et l'immigration (ce qui engendre une réponse xénophobe). Entre ces deux formes, l'immigration a ceci de particulier qu'elle sert de double repoussoir, menace économique et menace culturelle mêlées.

Figure n° 1 : Evolution des scores des partis populistes aux élections, 1960-2020



Source : F. Docquier, L. Guichard, S. Iandolo, H. Rapoport, R. Turati et G. Vanoorenberghe, 2022 : "Globalization and Populism : The Last Sixty Years", Mimeo., Paris School of Economics.

L'analyse économique des migrations internationales ne saurait faire l'économie de l'analyse de leurs conséquences politiques. C'est un enjeu majeur, qui impose dans un premier temps de faire du « fact checking » (vérification des faits), de démontrer que l'argumentaire populiste sur l'immigration n'a pas de fondements empiriques : les immigrés ne prennent pas les emplois, ne baissent pas les salaires des natifs et ne sont pas un fardeau pour les finances publiques ; le « grand remplacement », dans sa version démographique ou culturelle, relève de l'affabulation. Comment en serait-il autrement quand le taux de fécondité des femmes immigrées converge à grande vitesse vers celui des natifs, qu'après deux générations il ne reste qu'un quart des descendants des migrants d'origine algérienne à porter un prénom rattaché à l'islam ou à l'arabité, et que si transferts culturels il y a, cela n'est pas dans le sens attendu – concrètement, non seulement les immigrés s'assimilent, mais ils exportent la culture de leur pays d'accueil (préférences

politiques, rapports de genre, etc.) vers leurs pays d'origine. Ce phénomène, que les sociologues nomment 'remises sociales' (social remittances), a été mis en évidence à de nombreuses reprises dans des contextes divers.

Au-delà du fact-checking, il s'agit aussi de s'interroger sur les circonstances qui favorisent un lien positif entre immigration et vote populiste. Deux thèses s'affrontent ici : celle du « seuil », au-delà duquel l'immigration suscite une réaction de repli face à ce qui est perçu comme une menace identitaire ; et celle du « contact », qui veut que la xénophobie soit fille de l'ignorance et que le contact permette de réduire les préjugés négatifs. Les études les plus récentes sur cette question ne permettent pas de départager ces deux approches ; elles constituent pourtant un pas dans la bonne direction, celle qui permettra d'identifier les conditions d'un contact positif et de guider ainsi les politiques d'intégration.
